Université de Strasbourg

Sciences, Technologies, Santé | 2024-2025

DU et DIU - Médecine, maïeutique et sciences de la santé

Psychiatrie médico-légale connaître et savoir pratiquer les expertises psychiatriques et psychologiques

Présentation

Vous pouvez d'ores et déjà trouver la liste des diplômes que nous proposons. Le détail des maquettes est en cours de mise en ligne progressive.

Nous attirons votre vigilance sur les formations dont l'intitulé est suivi de "sous réserve": ce sont de nouvelles formations, en cours d'autorisation officielle.

Cette année le Service de la formation permanente se renouvelle et met en place un nouveau système de gestion pour mieux accompagner les candidats et les candidates.

Pour ce faire un calendrier d'inscription, **disponible ici,** a été mis en place.

Objectifs

Ce DU a pour objectif de garantir une formation théorique et clinique de haut niveau aux praticiens qui souhaitent consacrer une partie de leur activité au domaine de l'expertise en psychiatrie et à la pratique de la psychiatrie médico-légale.

Les + de la formation

Volume horaire et organisation de l'enseignement :
Le DU comprend 150 heures d'enseignements répartis en 5 séminaires de 3 jours (lundi, mardi et mercredi) et en temps de stage pratique ainsi que la rédaction et la soutenance d'un mémoire (soit pour ce dernier un temps de travail évalué à 25 heures)
Chaque séminaire comprendra 1 journée de formation en classe inversée et 2 jours d'enseignement présentiel (soit un total de 90 heures pour les 5 séminaires).
Le travail préparatoire en classe inversée (5 x 1 jour) sera effectué par chacun des étudiants « à la maison ». Des documents permettant de préparer l'enseignement présentiel qui suivra seront mis à disposition de l'étudiant par le (les) enseignant(s) ; il s'agira d'articles, de chapitres d'ouvrages, de vidéos, etc. ; un travail actif pourra être demandé à l'étudiant sur la base des documents fournis : par exemple : un court exposé, la préparation d'un débat ou d'une présentation de dossier, la rédaction d'une expertise ou d'une partie d'expertise, etc.

L'enseignement présentiel (5 x 2 jours) se déroulera à la faculté de médecine de Strasbourg en particulier à l'Unisimes (plateforme de la faculté de médecine de Strasbourg pour l'enseignement en santé par la simulation). L'enseignement sera essentiellement actif, sur la base de mises en situation simulées (jeux de rôles simples ou large échelle pouvant par exemple reproduire une déposition devant un tribunal), de présentations de dossiers, de débats et tables rondes, de films commentés, de discussions de cas, d'entretiens et/ou de dépôts d'expertises. Un temps plus magistral sera consacré à la synthèse des éléments clefs de chacun des séminaires.

Composante	• Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	• Français
Formation à distance	Hybride (mixte : enseignements à distance et présentiel)
Régime d'études	• FI (Formation initiale) • FC (Formation continue)
Stage	Non
Alternance	Non

Droits de scolarité

TARIFS ANNUELS

Droits spécifiques au diplôme :

- En formation initiale : **700€**
- En formation continue : **1400€**
- En année de mémoire : **170€**

Auxquels s'ajoutent les droits nationaux universitaires Master définis par l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable pédagogique

- Pierre Vidailhet

Autres contacts

Responsable pédagogique (mail professionnel) : VIDAILHET Pierre
Secrétariat (mail) : EHRLER Elisabeth

Stage (évalué à 35 heures)
Une demi-journée sera effectuée dans une structure institutionnelle de type UMD ou SMPR. Les étudiants n'ayant pas de formation psychiatrique ou n'ayant pas d'expérience dans cett e discipline effectueront une journée de stage dans un service « fermé » de psychiatrie sous le tutorat d'un praticien en psychiatrie.
Un autre volet du stage pratique consistera à assister et participer activement à des expertises (au moins 4) conduites par un maître de stage senior (soit enseignant du DU, soit agrée par les responsables du DU). Chaque maître de stage fournira une validation à partir des discussions suivant l'expertise et les rapports que l'étudiant sera tenu de rédiger sous sa direction.

Programme des enseignements :

1. Introduction : présentation D.U., modalités d'enseignement et d'évaluation.

B. Le cadre expertal
a. Organisation de la justice
b. Organisation de la psychiatrie
c. Histoire de la criminologie et de la psychiatrie médicolégale
d. Cadre juridique et déontologique de l'expertise
e. L'expert : ses missions, ses responsabilités

C. Cadre technique de l'expertise
a. Cadre pré/post sentenciel
b. Les techniques d'entretien
c. Modalité pratique d'organisation, supports, etc.
d. Savoir rédiger une expertise
e. Les différentes expertises et leurs spécificités : pénales, civiles, autres (tutelles/ curatelle/ comité médicaux)

D. Aspects Cliniques
a. Expertises d'auteurs :
- Dangerosité criminelle/psychiatrique
- Pathologies criminogènes
- Troubles de personnalité et risque criminel (personnalité psychopathique/psychotique, ...)
- Troubles des conduites sexuelles et CRAVS
- Addictions, usages de stupéfiant
- Retard mental
- Tueurs en série et tueurs de masse
b. Expertises de victimes :
- Victimologie générale
- Les populations vulnérables :
o Femmes Victimes
o Enfants Victimes (la maturation sexuelle)
o Personnes sous mesures de protection
o Sujets âgés
- Expertise du préjudice
- L'incapacité Temporaire de Travail

E. Instruments d'évaluation clinique et pronostique
a. Savoir évaluer la responsabilité
b. Savoir évaluer la dangerosité criminelle/psychiatrique
c. Savoir évaluer le risque de récidive
d. Outils actuariels : intérêts et limites
e. Présentation et utilisation d'échelles
f. Evaluation du fonctionnement cognitif et intellectuel

F. Obligations de soin/ injonction de soins / Suivis socio-judicaire

G. L'Hospitalisation sous contrainte (ASPDT, ASPDRE)

H. Psychiatrie en milieu pénitentiaire
a. Institutions mixtes
b. Les soins en prison
c. L'expertise en prison
d. Post sentenciel
e. La sortie d'UMD

I. Ouvertures
- Neurosciences et génétique au tribunal
- Partenaires de l'expert ; ce qu'ils en attendent (police, magistrat, entreprises, etc.)
- Partenaires média : media training, limites médico légales

Collège des enseignants :
Pr Pierre VIDAILHET. Psychiatre PU-PH – Chef du Service de Psychiatrie d'Urgences, de Liaison et de Psychotraumatologie – CHU Strasbourg
Dr Dominique MASTELLI. Psychiatre – Responsable de la CUMP - Pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie, CHU de Strasbourg
M. François BIRINGER. Docteur en Psychologie, Psychologue au CRAVS Alsace, Expert près la Cour d'Appel de COLMAR
Dr Christian BUCHER. Psychiatre, Expert Judiciaire près la Cour d'Appel de Colmar
M. Alexandre CHEVRIER. Vice Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg
Dr Christelle RISCH. Psychiatre au SMPR (Service Médico Psychologique Régional) à la Maison d'Arrêt de Strasbourg rattaché à l'E.P.S.A.N.
Mme Marion FLUCK – auditrice de justice
Dr Alexandra DE HERBAY. Psychiatre aux Urgences Pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie, CHU de Strasbourg.
Dr Charles-Pierre GENTILHOMM E. Psychiatrie au CH Sarreguemines
Dr Estelle GODARD. Psychiatre Praticien Hospitalier CHU de Strasbourg – Médecin Légiste à l'Institut Médico-Légal de la Faculté de Médecine de Strasbourg
Dr Agnès GRAS-VINCENDON. Pédopsychiatre Praticien Hospitalier au Pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie, CHU de Strasbourg
Dr Eric HENSGEN. Psychiatre PH - CH Rouffach – Responsable USN1 (Unité Sanitaire Niveau 1) Ensisheim
Dr Mathieu LACAMBRE. Psychiatre – Pôle de Psychiatrie Légale aux Urgences du CHU DE Montpellier - Président de la fondation nationale du CRIAVS
Pr Laurence LALANNE TONGIO. Psychiatre PU-PH – Responsable du Service d'Addictologie Pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie, CHU de Strasbourg
Dr Michel LEGAL. Psychiatre – Attaché au Pôle de Gériatrie des HUS
Dr Sylvain LEMOINE. Médecin-Chef de Pôle, Psychiatre Hospitalier. Expert judiciaire près la Cour d'Appel de Colmar. Centre Psychothérapique - Hôpital Louis Pasteur, Colmar
Maitre Claude LIENHARD. Avocat spécialiste en réparation du dommage corporel, Professeur Emérite des Universités, Président fondateur de France Victime

(Inavem)
Dr Philippe MEYER. Psychiatre Praticien Hospitalier aux Urgences Psychiatriques du CHU Strasbourg et au CH d'Erstein
Dr Nidal NABHAN ABOU. Psychiatre des hôpitaux Expert près la cour d'Appel de Rennes Centre hospitalier Laval
Dr Dominique PROVOST. Psychiatre Expert près la Cour de cassation Pr Jean-Sébastien RAUL. Médecin Légiste PU-PH - Directeur de l'Institut de Médecine Légale Strasbourg - Expert près la Cour d'Appel de Colmar
Dr Christelle RISCH. Psychiatre au SMPR (Service Médico Psychologique Régional) à la Maison d'Arrêt de Strasbourg rattaché à l'E.P.S.A.N.
Mme Valérie RITZENTHALER. Psychologue clinicienne, expert près la cour d'appel de Colmar.
Dr Jean-Georges ROHMER. Psychiatre Responsable plateforme Alsace Nord du Centre de Ressources d'Auteurs d e Violences Sexuelles Alsace. Pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie, CHU de Strasbourg.
Dr Julie ROLLING. Pédopsychiatre Praticien Hospitalier au Pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie, CHU de Strasbourg
Mme Christelle SCHATZ-STUDER. Psychologue clinicienne – Psychocriminologue - Centre Hospitalier Spécialisé – Maison d'Arrêt de Sarreguemines
Maître Cédric LUTZ-SORG. Avocat au Barreau de Strasbourg
Dr Drifa WIRRMANN. Psychiatre Responsable plateforme Alsace Sud du Centre de Ressources d'Auteurs de Violences Sexuelles Alsace. CH de Rouffach.
Dr Marie-Agathe ZIMMERMANN. Psychiatre Praticien Hospitalier au Pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie, CHU de Strasbourg

Critères de recrutement

La sélection des candidats est faite sur la base d'un dossier de candidature, à envoyer au responsable pédagogique de la formation (cf. onglet Contacts), contenant les éléments suivants :

- un niveau de langue C1 en français (utilisateur expérimenté, autonome)
- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- une autorisation d'inscription à télécharger sur notre site .

Candidater

Une autorisation d'inscription préalablement signée par le responsable pédagogique (cf. onglet Contacts) de la formation est demandée pour toute inscription.

Pour postuler à la formation, merci de suivre la procédure d'inscription décrite sur notre site .

Prérequis recommandés

Une autorisation d'inscription préalablement signée par le responsable pédagogique (cf. onglet Contacts) de la formation est demandée pour toute inscription.

Programme des enseignements

Psychiatrie médico-légale connaître et savoir pratiquer les expertises psychiatriques et psychologiques

DIU Médecine, maïeutique et sciences de la santé - Psychiatrie médico-légale connaître et savoir pratiquer les expertises psychiatriques et psychologiques

Aucun contenu dans cette partie